

Voyager au Vietnam avec un animal de compagnie

Le Vietnam n'est pas particulièrement regardant en ce qui concerne l'importation d'animaux domestiques. Les principales difficultés viennent des compagnies aériennes qui imposent chacune leurs propres conditions. Attention, la paperasse administrative se corse si votre animal a une escale durant son voyage ; il vous faut alors aussi tenir compte de la législation locale. Voici quelques informations sur l'importation et l'exportation d'un animal de compagnie au Vietnam.



Chien dans une cage homologuée

Modalités pour voyager avec un animal au Vietnam

S'installer au Vietnam, même seul, nécessite des préparatifs administratifs qui peuvent s'avérer pénibles, tels qu'un passeport en règle et valide dans les six mois, un visa et un billet de retour si vous restez plus de 15 jours, un visa de travail et une carte de résident si vous y travaillez. Ces démarches sont doublées lorsque vous arrivez au pays avec un animal domestique. Il vous faut alors en effet soumettre un dossier spécifique aux autorités vétérinaires en amont, et à la douane lors de l'arrivée de l'animal. Pour que celui-ci ait l'autorisation de rentrer sur le territoire vietnamien, vous devez présenter un dossier médical complet comprenant un certificat

de santé délivré par un vétérinaire, un carnet de vaccination certifiant que l'animal a été vacciné contre la rage, une attestation prouvant un traitement contre les parasites, ainsi que le passeport du propriétaire, c'est-à-dire le vôtre. Vous devez bien sûr avoir tous ces documents sur vous à l'arrivée de l'animal sur le sol vietnamien. Officiellement, le dossier doit être déposé au plus tard vingt-quatre heures avant le décollage de l'avion pour la compagnie Air France, et trente-six heures pour Vietnam Airlines. Les places pour les animaux dans les avions étant limitées, il est conseillé de remplir les formalités concernant votre animal dès l'achat de votre billet. Attention, l'embarquement est refusé à tout animal malade ou en gestation.



Chargement d'un chat

Quels animaux en cabine ?

Air France n'accepte en cabine que les chiens et chats porteurs d'une puce électronique, pesant moins de quatre kilogrammes et âgés de plus de dix semaines et à la condition que leur propriétaire voyage lui aussi sur le même vol. La seule compagnie desservant Hô Chi Minh-Ville qui accepte les oiseaux est Vietnam Airlines, si le poids total de l'oiseau et sa cage n'excède pas les trente-deux kilogrammes. De manière générale enfin, les lapins, hamsters et cobayes ne sont pas admis à bord des avions.

Les conditions durant le transport en soute

Les animaux dont le poids est supérieur à quatre kilogrammes peuvent quant à eux voyager dans l'espace qui leur est réservé dans la soute. Il s'agit d'une zone ventilée, pressurisée et chauffée. Malgré ce confort – qui reste bien sûr spartiate – le transport peut s'avérer traumatisant pour l'animal. Il est ainsi conseillé de donner des tranquillisants aux animaux sensibles et nerveux. Enfin, pour des raisons de sécurité évidentes, les animaux doivent être mis en cage. Et celle-ci doit répondre aux normes imposées par l'IATA (International Air Transport Association) c'est-à-dire qu'elle ne doit être ni trop grande, ni trop petite, homologuée et avec des fermetures en fer.

CES CHIENS QUI NE PEUVENT PAS VOYAGER JUSQU'AU VIETNAM

Aucune compagnie aérienne desservant le Vietnam n'accepte les chiens dits « d'attaque », c'est-à-dire ceux qui n'appartiennent à aucune race et ont une morphologie semblable aux pit-bulls, boerboels et tosas. C'est aussi le cas du bulldog anglais, bulldog français, boston terrier et du carlin.

Qu'en est-il du fret ?

Enfin, la troisième façon de voyager pour un animal est le fret. Cette solution est souvent retenue pour les animaux qui, avec leur cage, pèsent plus de soixante-quinze kilogrammes. C'est aussi le seul moyen pour les chiens et chats à nez retroussé (comme les chiens boxers, pékinois ou shih tzu, et les chats persans ou burmeses) de retrouver leur famille au Vietnam via un vol desservi par Air France. La compagnie aérienne française accepte d'ailleurs aussi sur ses vols frets les chiens de race de deuxième catégorie que sont les staffordshire terriers, les tosas avec pedigree et les chiens assimilables au rottweiler. La clinique vétérinaire Saigon Pet, qui est installée à Thao Dien, a d'ailleurs un service *relocation* qui vous aide dans toutes les démarches administratives, mais aussi lors du voyage. À noter que votre chien sera examiné par un vétérinaire local à son arrivée. Ce dernier peut d'ailleurs décider d'une mise en quarantaine.

Retour avec l'animal vers la France

La rage est une maladie encore présente sur le sol vietnamien. C'est la raison pour laquelle les chiens et chats qui rentrent en France avec leur maître après un séjour au Vietnam doivent avoir leur vaccination contre la rage en cours de validité (c'est-à-dire dans un délai de trois semaines à un an avant le décollage), ainsi qu'une preuve de titrage (document attestant que l'animal n'est pas porteur de la rage) faite au moins trois mois avant son départ. Il est ainsi recommandé de commencer les démarches vétérinaires au minimum quatre mois avant le retour de l'animal en France, d'autant plus qu'il vous faudra également remplir les conditions de la compagnie aérienne retenue pour le voyage.